

PRÉSENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Conseil municipal du 23 juillet 2020

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Définition

Le compte administratif rend compte de la réalisation effective de l'exercice budgétaire de l'année écoulée :

- C'est une étape légale du suivi budgétaire
- Il constate le niveau d'engagement du budget primitif voté en début d'exercice modifié du budget supplémentaire et des décisions modificatives (en dépenses et recettes tant en fonctionnement qu'en investissement)

À noter que le compte administratif 2019 est conforme au compte de gestion 2019 arrêté par le trésorier municipal.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Une situation financière globalement saine

Au global, au CA 2019, on constate **des indicateurs de gestion** (ratios financiers) **acceptables mais une trajectoire difficilement soutenable sur le moyen terme** :

- **Épargne brute** :

11,4 % des recettes (après déduction du FCCT)

9,5 % des recettes (sans déduction du FCCT).

(objectif minimum 8 % / CA 2018 respectivement à 11,2 %)

- **Capacité de désendettement** :

6,25 années (vs 6 ans en 2018)

→ loin du seuil d'alerte (10/12 années)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Dépenses de fonctionnement, d'investissement et épargne brute

Recettes réelles de fonctionnement (hors FCCT)

198,2 M€ (197,8 M€ au CA 2018, **+ 0,3%**) soit un taux de réalisation de **99,7 % des prévisions**

Dépenses réelles de fonctionnement (hors FCCT)

175,6 M€ (175,5 M€ au CA 2018, **+ 0,1%**) soit un taux de réalisation de **97,2 % des prévisions**

→ Soit une épargne brute de **22,6 M€** (22,1 M€ en 2018, + 2,4%), représentant **11,4 % des recettes** réelles de fonctionnement (11,2% au CA 2018). Sans retraitement comptable du FCCT versé par la ville à Plaine commune, l'épargne brute serait de 9,52% (9,37% en 2018).

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Variations notables sur les recettes de fonctionnement

Recettes réelles de fonctionnement (hors FCCT)

198,2 M€ (197,8 M€ au CA 2018, **+ 0,3%**) soit un taux de réalisation de **99,7 % des prévisions.**

- Atténuations de charges (remboursement ATMP, charges sociales, trop perçus sur rémunération, remboursements CPAM aux CMS) : -32 % de CA 2018/CA 2019 ;
- Produits de service (prestations de la ville aux usagers) : +1,5 % ;
- Les impôts et taxes : +0,7 % ;
- Dotations et participations : -3,7 % ;
- Produits de gestion (loyers) : +19,8 %.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Variations notables sur les dépenses de fonctionnement

Dépenses réelles de fonctionnement (hors FCCT)

175,6 M€ (175,5 M€ au CA 2018, **+ 0,1%**) soit un taux de réalisation de **97,2 % des prévisions**

- les charges à caractère général (dépenses liées au fonctionnement courant des services) : -4,7 % ;
- les charges de personnel : +2,7 % ;
- les atténuations de produit (recette affectées au CCAS) : +1,1 % ;
- les autres charges de gestion courante (subventions versées et FCCT payé à Plaine commune) : +0,9 %;
- les frais de fonctionnement des groupes d'élus : +6,3 %.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

La contractualisation avec l'État

Rappel du cadre

La LPFP 2018-2022 a introduit **un dispositif d'encadrement de l'évolution des dépenses de fonctionnement** des 322 plus grandes collectivités.

2019, deuxième année de mise en œuvre du **dispositif de contractualisation** instauré par l'État sur les 3 ans 2018-2020

Contenir l'évolution des dépenses en deçà de +1,35%

Dépenses réelles de fonctionnement 2019

Plafond 2019	CA 2019
213,1 M€	210,5 M€

→ Les **dépenses constatées** au compte administratif 2019 sont **inférieures aux dépenses plafonnées** de 2,6 M €.

→ Marge obtenue du fait du niveau de crédits sous-consommés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Les dépenses d'investissement

L'effort global d'investissement (dont remboursement dette) atteint **54 M€** en 2019 (49,8 M€ en 2018).

➤ Les opérations du **PPI** (travaux, équipements...) sont exécutées à hauteur de **39,2 M€** (36,0 M€ en 2018) ce qui représente **69 %** des inscriptions au BP 2019.

15,8 M€ engagés en 2019 mais non réalisés seront **reportés** en 2020.

Investissement par habitant : 481 € (444 € en 2018, + 8,3%)

L'investissement est financé à :

- 44% par l'emprunt,
- 35% par l'épargne,
- 21% par les recettes externes (subventions, FCTVA, dotations).

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Etat de la dette

L'encours de dette communale s'est sensiblement accru au cours de l'exercice 2019 :

- 141,8 M€ au total (131,8 M€ en 2018, +7,5 %)
- 1.263 € par habitant (1.173 € en 2018, +7,5 %), légèrement supérieur à la jauge des villes de strate comparable (1.144 € en 2017, source DGCL)

De 2014 à 2019, l'encours de dette de la ville est passé de 103,16 M € à 141,8 M €.

La **capacité de désendettement** (nombre théorique d'années pour rembourser la dette si la ville y consacrait toute son épargne) reste **modérée** du fait de la hausse du niveau d'épargne brute: **6,25 années** (6 années en 2018)

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

- La dette de la ville est composée de **47 contrats distincts** auprès de **8 établissements bancaires** (l'AFL, la CDC et la CE Ile de France détiennent 68 % de la dette de la ville).
- Son taux moyen est de **2,37 %**.
- 50% de l'encours à taux fixe; 40 % à taux variable ; 10 % de dette structurée (aujourd'hui intégralement sécurisée par des emprunts de couverture).

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Etat de la dette garantie

La dette garantie est une dette implicite et potentielle de la collectivité. C'est l'engagement par lequel la commune consent à assumer la responsabilité de l'emprunteur en cas de défaillance de ce dernier.

Le dispositif est fortement régulé par des dispositions prudentielles.

Au 31 décembre 2019, le montant global de la dette garantie par la ville est de **184,2 M€**, elle se compose principalement de:

- 114,8 M€ au titre du logement social;
- 29,2 M€ au titre de la participation de la ville à la banque des collectivités;
- 16,8 M€ au titre d'opérations d'aménagement;
- 15,8 M€ au titre d'établissements médico-sociaux.

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Affectation du résultat

Le résultat de la **section de fonctionnement**, en 2019, est de 16 699 486,32 €, auquel s'ajoute :

- le résultat 2018 reporté de la section de fonctionnement de 143 808,02 €
- le solde de la section de fonctionnement du SIVU GSI Casarès-Doisneau de 6767 €.

Il en résulte **un solde cumulé de la section de fonctionnement de 16 850 062,22 €.**

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Affectation du résultat

Le résultat de la **section d'investissement**, en 2019, est de **4 497 894,44 €**, qui doit être complété :

- du solde positif de 2723,04€ de la section d'investissement du SIVU GSI Casarès-Doisneau ;
- du solde négatif reporté de 2018 de -15 614 445,83 €
- du solde négatif des reports (dépenses et recettes) de -654 252,37 €

Il en résulte **un besoin de financement de la section d'investissement de 11 768 080,72 €**

COMPTE ADMINISTRATIF 2019

Affectation du résultat

Il est proposé au Conseil municipal de :

- Constater le résultat cumulé de la section de fonctionnement pour l'exercice 2019 pour 16 850 062,22 €
- Constater le besoin de financement de la section d'investissement de 11 768 080,72 €
- D'utiliser le résultat de la section de fonctionnement en couverture du besoin de financement de la section d'investissement
- D'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2019 à la section de fonctionnement par inscription à l'exercice 2020 de 5 081 981,50 € lors du vote, après la rentrée, du budget supplémentaire.